

DÉPÔT DES PFEs DE MASTERS PROFESSIONNELS AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

	Date Limite du 2ème dépôt	Date des soutenances
Dépôt en ligne	<u>Du 19 Octobre au 6 Novembre 2026 *</u>	Du 30 Novembre au 12 Décembre 2026
Dépôt Physique	<u>Du 2 Novembre au 9 Novembre 2026 *</u>	

Modalités et pièces à fournir pour le dépôt

Dépôt physique à l'ESCT
Chaque étudiant devra se présenter à l'ESCT (le service des Mastères Bureau N°1 à la Bibliothèque) avec les documents suivants : 1- (4) Quatre copies du document à soutenir. 2- Un CD : copie numérique du document à soutenir. 3- Le rapport anti-plagiat généré et signé par l'encadrant académique avec un taux ne dépassant pas (12%). 4- Le journal de stage et la fiche d'évaluation du stage signés par l'encadrant professionnel. 5- Une copie conforme de l'attestation de stage dûment signés par le tuteur dans l'entreprise 6- L'autorisation de dépôt signée par l'encadrant académique. 7- Le reçu de paiement de la 2^{ème} tranche de l'inscription de l'année universitaire 2025-2026 NB : Ce dossier est téléchargeable en pièce jointe

